

Une exploration du lien entre chômage individuel et chômage des ménages

Claire Ravel (Insee - études sociales)

LE chômage est habituellement observé au niveau individuel. Mais certains types de ménages, telles les familles monoparentales, sont plus exposés que d'autres.

En comparant leur situation à une situation théorique, où l'emploi des individus ne dépendrait pas du ménage dans lequel ils vivent, on a pu observer une concentration du chômage au sein de ces ménages. Au cours des trente dernières années, cette concentration a progressé, ce qui accentue leur risque de pauvreté. Par ailleurs, sur la période récente, que le chômage augmente ou qu'il diminue, il affecte plutôt cette population qui, d'une façon ou d'une autre, reste touchée par le chômage. Les ménages où il y a des enfants actifs sont les plus sensibles aux variations conjoncturelles. Néanmoins, si l'on ne considère que l'activité de la personne de référence et de son éventuel conjoint, on observe également une concentration du chômage ; celle-ci est même plus forte que sur l'ensemble de la population.

La thématique de l'emploi, au niveau des ménages, est peu développée en France¹. Or la situation vis-à-vis de l'emploi d'un ménage, dans son ensemble, est cruciale en matière de politique sociale.

Le risque de pauvreté monétaire est plus élevé en cas de chômage. Ainsi, pour une personne ayant été au chômage plus de six mois dans l'année, le taux de pau-

1. Les quelques études à ce sujet sur les données françaises sont Brunet *et al.* (2001), Murat et Roth (2001) et Ravel (2005).

reté monétaire est de 24,1 % en 2001, alors que pour les salariés, tout au long de l'année, il n'est que de 2,0 %.

Pour autant, pauvreté et chômage ne vont pas forcément de pair (Hourriez, 2001). En effet, la pauvreté monétaire renvoie à l'insuffisance de ressources du ménage² : tous les chômeurs ne sont donc pas pauvres. Il faut en particulier tenir compte du revenu des autres occupants du logement : s'il y a un conjoint qui bénéficie de revenus suffisants, le ménage verra son niveau de vie diminuer mais ne sera pas pauvre pour autant. Par ailleurs, entre également en ligne de compte l'indemnisation du chômage. Une période courte de chômage indemnisé ne réduira pas significativement les revenus du foyer sur l'année.

Symétriquement, avoir un emploi ne préserve pas pour autant de la pauvreté. Un bas salaire annuel lié notamment à une situation de sous-emploi peut expliquer la pauvreté du ménage. D'autres facteurs indépendants du marché du travail peuvent également jouer comme les situations familiales (familles nombreuses ou monoparentales).

En revanche, lorsque deux personnes sont au chômage au sein d'un ménage, la probabilité d'être pauvre augmente fortement. Ainsi, en 2001, les couples pour lesquels les deux conjoints sont chômeurs plus de six mois dans l'année ont une probabilité de 51,2 % d'être pauvres, tandis que si les deux conjoints ont travaillé toute l'année en tant que salariés le risque de pauvreté n'est que de 0,7 % (cf. tableau 1). Le risque de pauvreté est également fort pour un ménage où le conjoint travaille mais où la personne de référence est au chômage au moins six mois (11,3 %). Cependant, la situation n'est pas symétrique car si c'est le conjoint qui est au chômage et si la personne de référence travaille, le risque de pauvreté n'est plus que de 4,4 %. Sachant qu'en général la personne de référence au sein d'un couple est l'homme, cette dissymétrie peut être en partie imputée aux différences de rémunérations entre hommes et femmes.

La pauvreté monétaire est évaluée en prenant en compte l'ensemble des revenus de l'année. De plus, Breuil-Genier, Hourriez et Lollivier (2004) relèvent que les revenus et le risque de pauvreté dépendent non seulement de la situation d'activité présente, mais aussi de la situation d'activité passée. Néanmoins, dans l'étude qui suit, pour des raisons pratiques, nous ne nous intéressons à la situation vis-à-vis de l'emploi qu'à l'instant *t* de l'enquête Emploi (cf. encadré 1). Parmi les chômeurs comptabilisés, certains peuvent donc l'être pour une période très courte et cela n'aura pas de répercussion significative sur leur revenu annuel. Inversement, est considéré comme ayant un emploi un individu qui, « habituellement » au chômage sur l'année, a trouvé un emploi court pendant la période d'enquête. Cette hypothèse conduit à une légère surestimation des risques de pauvreté, mais ne change pas l'ordre de grandeur des phénomènes observés³.

2. Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Or le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (Uc). Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

3. Selon l'enquête Revenus fiscaux 2001, 131 000 individus (adultes et enfants compris) vivent dans un ménage où les deux conjoints sont au chômage sur plus de six mois durant l'année. En mars 2001, selon l'enquête Emploi, il y a 75 000 couples (avec ou sans enfants) dont les deux conjoints sont actifs et chômeurs au moment de l'enquête.

Ainsi, un ménage où personne ne travaille, et qui n'a donc pas de revenus d'activité, a une grande probabilité d'être dépendant du système de protection sociale pour subvenir à ses besoins. De même, il aura une plus forte probabilité d'être pauvre au sens monétaire (Echevin et Parent, 2002). Le chômage du ménage, plus que le chômage individuel, serait donc déterminant pour expliquer le risque de pauvreté.

Tableau 1

Taux de pauvreté (au seuil de 50 % du niveau de vie médian) selon la situation familiale (en %)

Situation familiale et statut de l'éventuel conjoint	Statut de la personne de référence				
	Indépendant 12 mois	Salarié 12 mois	Salarié 1 à 11 mois et actif au moins 6 mois	Chômeur au moins 6 mois	Inactif
Personne seule	15,4	2,8	18,1	35,8	8,7
Chef de famille monoparentale	7,2	4,4	22,7	36,2	17,3
Personne de référence d'un couple dont le conjoint est					
Indépendant	13,5	2,8	6,3	16,4	10,5
Salarié 12 mois	3,0	0,7	5,1	11,3	2,9
Salarié 1 à 11 mois et actif au moins 6 mois	10,5	2,7	14,1	32,8	9,3
Chômeur au moins 6 mois	14,7	4,4	21,2	51,2	19,0
Conjoint inactif	14,2	5,8	28,3	53,3	4,4
Ensemble de la population	9,1	2,5	16,8	35,8	6,8

* Être inactif relève de situations diverses : la personne peut être au foyer ou retraitée ; pour le conjoint, il peut également être étudiant.

Source : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux de 2001.

Champ : Individus des ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est ni étudiante ni militaire du contingent.

Encadré 1

L'enquête Emploi de 1975 à 2004

Les résultats de 1975 à 2002 proviennent des enquêtes annuelles sur l'emploi réalisées par l'Insee. Elles se déroulaient sur un mois, généralement en mars de chaque année, sauf pour les années des recensements. En 1975 et 1982, elles ont eu lieu en janvier ; en 1990 et 1999, en avril. L'enquête couvre les seuls « ménages ordinaires », ce qui exclut la plupart des personnes vivant en collectivité. En mars 2002, environ 75 000 ménages ont répondu à l'enquête, soit quelque 150 000 personnes âgées de 15 ans ou plus.

La situation vis-à-vis de l'emploi d'une année donnée est observée au moment de l'enquête Emploi et est considérée comme la situation de l'ensemble de l'année, même si elle n'est que passagère.

Depuis juillet 2001, l'Insee a mis en place une nouvelle enquête sur l'emploi, qui s'est substituée à l'enquête Emploi annuelle le 1^{er} janvier 2003. Cette nouvelle enquête est trimestrielle et sa collecte a lieu en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre. Chaque trimestre, environ 35 000 ménages (c'est-à-dire 35 000 logements) sont interrogés ; au total, chaque année, environ 54 000 ménages différents répondent à l'enquête, c'est-à-dire 115 000 personnes différentes de 15 ans ou

plus. L'enquête est réalisée dans tous les logements « ordinaires » (hors les communautés) : toutes les personnes vivant, ne serait-ce qu'une partie du temps, dans un logement « ordinaire » sont donc interrogées. L'enquête en continu est cependant représentative de l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine, communautés comprises, contrairement à l'enquête annuelle.

Les résultats présentés ici de 2002 à 2004 sont obtenus par moyenne des quatre trimestres de chaque année (moyenne annuelle).

Par rapport à l'enquête annuelle, trois modifications majeures ont été introduites. Tout d'abord, le questionnaire de l'enquête Emploi en continu a été profondément remanié afin de le rendre plus comparable à celui des enquêtes équivalentes réalisées dans les autres pays européens ; en outre, le questionnaire a été enrichi, notamment sur l'exercice de plusieurs activités, l'accès à la formation continue et les horaires de travail. Ensuite, les techniques de collecte ont changé : la moitié des enquêtes sont désormais réalisées par téléphone. Enfin, les méthodes de codification – des diplômes et des professions – ont été améliorées. Ces trois changements majeurs expliquent que la continuité des séries entre ancienne et nouvelle enquête Emploi ne soit pas toujours parfaitement assurée. C'est le cas en particulier sur les variables concernant le sous-emploi, l'ancienneté de chômage, le statut dans l'emploi, ou encore les catégories socioprofessionnelles détaillées.

Les données concernant les taux de pauvreté sont issues de l'enquête Revenus fiscaux. En 2002, la méthodologie de l'enquête a été revue en raison du passage à l'enquête Emploi en continu. De ce fait, certaines informations disponibles jusque-là dans l'enquête Revenus fiscaux ne le sont plus, notamment par rapport au concept d'activité. Les données présentées ici (tableau 1) le sont donc sur l'année 2001.

Les ménages concernés par le chômage

De façon structurelle, les différents types de ménages ne sont pas soumis au même risque de chômage : ce dernier dépend du nombre d'actifs (de manière en partie mécanique [voir *infra*]) de la situation familiale...

Ce sont les familles monoparentales qui sont les plus touchées par le chômage : 14,8 % en 2004, contre 11,8 % pour les personnes seules, si l'on se restreint aux personnes de référence de ces ménages.

Pour les couples, le chômage concerne plus fréquemment les couples comptant deux actifs que les couples avec un seul actif (cf. tableau 2). Cependant les écarts ne vont pas du simple au double⁴ comme on pourrait s'y attendre, si le chômage touchait les individus indépendamment de leur situation familiale. Le risque de chômage est plus faible pour un individu au sein d'un couple biactif que monoactif. Cela peut, en partie, résulter de comportements complexes de recherche d'emploi au sein des couples. Par rapport aux personnes vivant seules, le fait de vivre en couple peut fournir aux chômeurs des atouts supplémentaires dans leur recherche d'emploi, par le biais de réseaux familiaux plus étendus, et ainsi faciliter leur reprise d'emploi. Mais par ailleurs, quand, dans un couple, l'unique actif perd son emploi, le

4. Pour un couple avec un seul actif, le risque de chômage est égal au taux de chômage individuel, tandis que pour un couple avec deux actifs, il est de $1-(1-c)^2$ soit $2c-c^2$. Avec un taux de chômage individuel à 10 %, cela représente donc 10 % quand il y a un seul actif et 19,9 % avec deux actifs.

conjoint auparavant inactif peut lui aussi se mettre à chercher un travail ; le ménage devient alors un ménage à deux actifs concerné par le chômage. Symétriquement, dans un couple où les deux conjoints ont un emploi, si l'un d'eux se retrouve au chômage, il peut éventuellement renoncer à chercher un emploi et devenir inactif ; le ménage devient alors un couple avec un seul actif non concerné par le chômage.

Tableau 2

Les ménages concernés par le chômage

	Proportion de ménages concernés par le chômage			Proportion de ménages où la personne de référence ou le conjoint est au chômage			Proportion de ménages où un enfant** est au chômage			Ménages concernés par le chômage (en milliers)		
	1994	2001	2004	1994	2001	2004	1994	2001	2004	1994	2001	2004
Personnes seules	12,4	10,0	11,8	12,4	10,0	11,8				328	327	393
Moins de 30 ans	14,1	10,2	12,7	14,1	10,2	12,7				109	87	107
30 ans et plus	11,7	9,9	11,4	11,7	9,9	11,4				220	241	286
Familles mono-parentales	25,4	20,4	21,9	17,9	15,3	14,8	41,2	30,7	36,8	260	249	278
Parent actif	23,7	19,2	20,6	17,9	15,3	14,8	37,4	26,7	34,4	230	224	247
Parent inactif	53,7	45,1	45,0				53,4	46,3	45,0	30	25	31
Couples sans enfants*	16,5	11,8	12,8	14,6	10,4	11,3	21,0	15,7	16,1	598	458	546
Un actif	11,0	8,4	9,3	9,1	7,0	7,9	19,0	15,3	16,0	142	108	137
Deux actifs	19,6	13,5	14,7	17,1	11,9	12,8	22,4	16,0	16,1	456	350	409
Couples avec enfant(s)*	19,3	13,2	15,2	15,4	10,6	11,4	32,5	20,6	26,8	1451	954	1126
Aucun membre du couple actif	42,9	34,6	35,3				43,1	34,3	35,1	58	28	34
Un membre du couple actif	15,1	11,8	14,3	9,7	8,1	9,0	37,6	26,3	34,8	333	229	272
Deux membres du couple actifs	20,4	13,4	15,2	17,8	11,6	12,3	27,2	16,6	22,6	1059	697	820
Autres ménages	23,6	19,5	22,3	10,3	10,4	14,1	24,6	20,1	22,1	132	111	126
Un actif	18,8	16,0	18,2	11,8	11,4	14,4	22,7	17,4	20,1	63	52	62
Deux actifs ou plus	30,8	24,2	28,5	9,3	9,7	13,9	27,7	24,3	26,0	69	59	64
Ensemble	18,0	13,0	14,7	14,7	10,8	11,8	29,6	20,6	25,0	2770	2099	2470

* De moins de 25 ans. ** Quel que soit son âge.

Source : Insee, enquêtes sur l'Emploi.

Champ : Ensemble des ménages comportant au moins une personne active.

Enfin, si les couples de deux actifs sont plus souvent concernés par le chômage que les ménages avec un seul actif (exception faite des familles monoparentales), très peu d'entre eux sont concernés par le chômage total. En moyenne, en 2004, les deux conjoints sont chômeurs pour 1,2 % de couples, soit 99 000 ménages ou encore 198 000 personnes. De fait, bien que plus souvent concernés par le chômage, les couples de deux actifs sont aussi ceux pour lesquels l'impact du chômage sur le niveau de vie risque d'être moins marqué, du fait de la présence d'un deuxième apporteur de ressources.

Pour un couple avec un seul actif (la personne de référence ou son conjoint est inactif), une personne seule ou une famille monoparentale, le risque de chômage, et donc l'absence de revenus du travail, est beaucoup plus important : 9 % pour les couples monoactifs, 11,8 % pour les personnes seules et 14,8 % pour les parents d'une famille monoparentale. Cela représente 170 500 ménages pour les couples monoactifs, 393 500 personnes vivant seules et 178 500 chefs de famille monoparentale.

Les différents types de ménages ne sont donc pas tous touchés de la même manière par le chômage. Ce constat réalisé en 2004 est également vrai en 1994 ou 2001. Pour autant, les évolutions conjoncturelles du chômage individuel se repercutent-elles de façon mécanique sur le chômage au niveau ménage ? Il semble que les évolutions soient différentes suivant la catégorie de ménages concernée.

Les évolutions du chômage depuis 1975

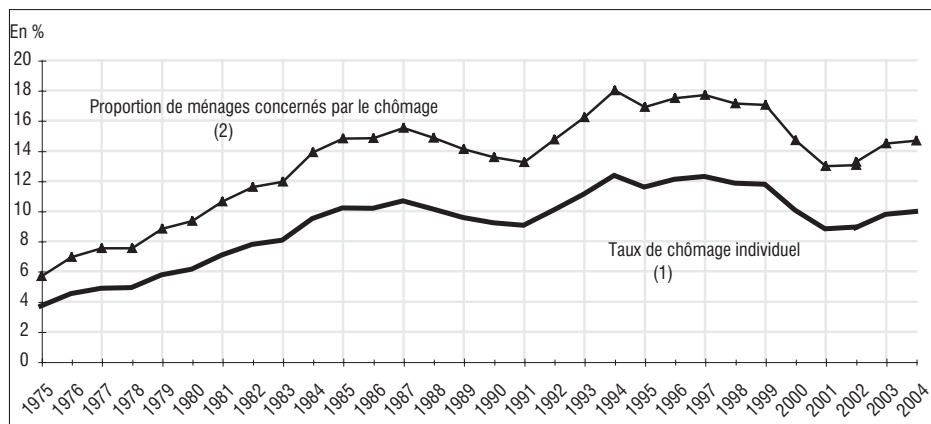
Sur les trente dernières années, le chômage a fortement augmenté (*cf.* graphique 1). Ces évolutions sont bien connues pour ce qui concerne les individus. Sur les dix dernières années, l'évolution du chômage a été cyclique : relative stabilité entre 1994 et 1997, suivie d'une décline d'abord lente puis plus marquée de 1999 à 2001 (de 11,7 % à 8,8 % de la population active), enfin, à nouveau progression depuis 2001. En moyenne, en 2004, 9,9 % des actifs sont chômeurs selon l'enquête Emploi⁵ (voir Attal-Toubert et Derosier, 2005). Pour compléter ce diagnostic, il est utile de retracer les conséquences de ces évolutions au niveau des ménages.

La proportion de ménages touchés par le chômage (*cf.* encadré 2) a aussi globalement progressé au cours des trente dernières années, passant de 5,7 % en 1975 à 14,7 % en 2004. Comme au niveau individuel, les évolutions sont cycliques. On distingue ainsi deux pics : en 1987, 15,5 % des ménages étaient concernés par le chômage et, en 1994, 18 %.

5. Il s'agit ici des résultats de l'enquête Emploi sur les quatre trimestres de 2004. Les chiffres de référence publiés dans les informations conjoncturelles (intégrant d'autres sources exhaustives sur l'emploi) conduisent en moyenne, sur 2004, à un taux de chômage très proche de 10,0 %. Pour les besoins de l'étude, il était nécessaire de recourir à l'enquête sur l'Emploi.

Graphique 1

Évolution des ménages et individus touchés par le chômage



Source : Insee, enquêtes sur l'Emploi.

Champ : (1) Ensemble des actifs. (2) Ensemble des ménages comportant au moins une personne active.

Encadré 2

Concepts

Ménages : L'étude concerne les ménages dans lesquels au moins une personne est active.

On a distingué plusieurs types de ménages : personne seule, famille monoparentale, couple avec/sans enfants, autres. Un ménage, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'un logement, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Ils ne partagent pas forcément leurs ressources. Entre 1975 et 2004, les concepts ont évolué. Afin de préserver la continuité des données, cette étude a retenu la définition suivante : les enfants ne sont plus considérés comme tels au-delà de 25 ans.

De plus, la typologie retenue privilégie la famille de la personne de référence du ménage. Que cette famille vive seule (c'est le cas en général) ou cohabite avec des personnes isolées ou une autre famille, la typologie de ménages utilisée ne sépare pas ces cas.

Chômage : Il est entendu au sens du Bureau international du travail (Bit). Un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui (1) n'a pas travaillé au cours de la semaine de référence, (2) est disponible pour travailler et (3) a entrepris des démarches effectives de recherche d'emploi ou (3') a trouvé un emploi qui commence plus tard. Le taux de chômage est le nombre des chômeurs au sens du BIT rapporté à la population active totale (salariés, non-salariés, chômeurs).

Dans la présente étude, un ménage est considéré au chômage si au moins une des personnes actives qui le compose est au chômage. Dans la deuxième partie, le concept est restreint à l'analyse sur la personne de référence et son éventuel conjoint : un ménage est au chômage si l'un des conjoints est au chômage, quelle que soit la situation vis-à-vis de l'emploi des enfants et autres personnes du ménage.

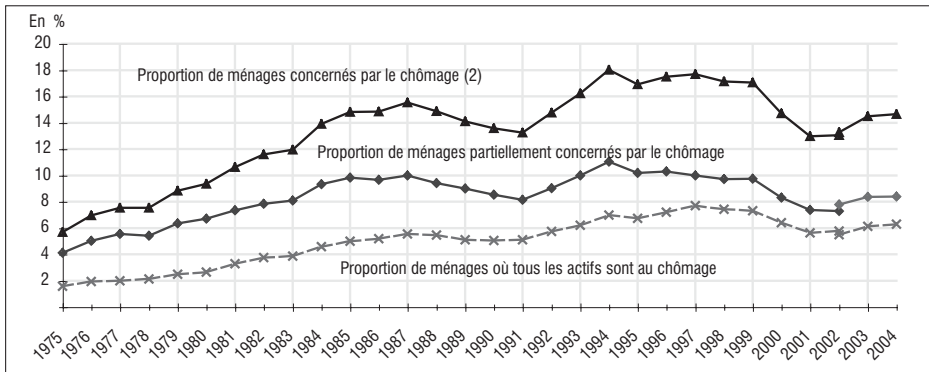
Combien de personnes touchées dans le ménage ?

Un ménage peut être concerné par le chômage à différents niveaux. Ainsi, toutes les personnes actives du ménage peuvent être sans emploi et en chercher un, ou seulement certaines d'entre elles. La part des ménages qui ne sont que partiellement touchés suit l'évolution conjoncturelle du chômage. La plupart (57 % en 2004) des ménages concernés par le chômage ne sont que partiellement touchés (cf. graphique 2).

La proportion de ménages pour lesquels toutes les personnes actives sont au chômage a fortement progressé au cours de la période 1975-2004, passant de 1,6 % à 6,3 % des ménages, et suit une tendance à la hausse indépendante de la conjoncture du marché de l'emploi. Or ce sont ces ménages qui, en l'absence de revenus du travail, sont le plus soumis au risque de pauvreté.

Graphique 2

Ménages partiellement ou complètement concernés par le chômage



Source : Insee, enquêtes sur l'Emploi.

Champ : Ensemble des ménages comportant au moins une personne active.

Cette progression des ménages sans emploi provient en partie de la déformation de la structure des ménages : plus de familles monoparentales, de personnes seules, mais aussi plus de couples avec deux actifs. Cette évolution correspond donc à des changements de mode de vie et ne s'explique pas par le seul marché du travail.

Quel indicateur pour comparer le chômage des individus et celui des ménages ?

Les évolutions du chômage individuel et du chômage des ménages sont donc relativement similaires. Mais l'écart entre le taux de chômage individuel et le pourcentage de ménages touchés par le chômage a évolué. En période de hausse du chômage, par exemple 2001-2004, l'écart absolu (en points) passe de 4,2 points à 4,7 points ; en période de baisse du chômage (1997-2001), l'écart diminue (de 5,4

points à 4,2 points). C'est un effet en partie mécanique⁶ : lorsque le chômage augmente, la probabilité qu'un ménage de plusieurs personnes soit concerné est plus grande que pour une personne ; inversement, si le chômage diminue, dans un ménage avec un seul chômeur, il suffit que celui-ci trouve un emploi pour que le foyer ne soit plus concerné.

Ce qui est intéressant, c'est donc de s'affranchir de ces effets mécaniques liés à la taille des ménages (au sens du nombre d'actifs) et de voir dans quelle mesure la situation réelle s'écarte de la situation théorique dans laquelle le chômage touche les personnes indépendamment du ménage dans lequel ils vivent (cf. encadré 3 et graphique 3). Cette situation théorique permet de mesurer l'impact plus ou moins grand de la conjoncture sur le chômage des ménages. En effet, elle évolue en fonction de la conjoncture de l'emploi et des déformations de la taille des ménages (en nombre d'actifs). Néanmoins, cette déformation ne joue que très peu⁷ ; la situation théorique de ces trente dernières années peut donc être assimilée à la conjoncture. La situation réelle évolue, quant à elle, en fonction des mêmes facteurs, mais aussi d'un phénomène de concentration. **Les écarts entre situation théorique et réelle reflètent dès lors l'évolution de la concentration de l'emploi indépendamment de la conjoncture.**

Encadré 3

Calcul des taux théoriques de chômage au niveau des ménages

Si le chômage touchait les individus indépendamment de leur situation familiale, un ménage de n actifs aurait la probabilité $[1-(1-c)^n]$ d'être touché par le chômage où c est le taux de chômage individuel. Donc, sur l'ensemble des ménages, le taux de chômage théorique des ménages serait, en pondérant par la part de chaque type de ménages :

Part théorique des ménages touchés par le chômage = $\hat{c}_m = \sum_n poids_n [1 - (1 - c)^n]$

Pour suivre les différences d'évolution entre le chômage au niveau individuel et au niveau ménage, on compare taux réel et taux théorique (c_m et \hat{c}_m), c'est-à-dire la part des ménages touchés effectivement par le chômage et celle des ménages qui seraient touchés si seul l'effet mécanique jouait pour passer du niveau individuel au niveau ménage. Cette mesure s'inspire des études réalisées par Gregg et Wadsworth (2004) dans le cas britannique d'une part, et Ravel (2005) dans le cas français.

Écart = $\hat{c}_m - c_m = \sum_n poids_n [1 - (1 - c)^n] - c_m$

6. L'observation de l'écart relatif entre chômage individuel et chômage des ménages donne des résultats également influencés par cet effet mécanique. L'écart relatif a, lui, une évolution contra-cyclique.

7. Entre 1975 et 2004, la part théorique de ménages touchés par le chômage a progressé de 9,5 points ; la progression aurait été de 9,6 points si la structure n'avait pas bougé depuis 1975. Entre 1994 et 2004, l'effet est même inférieur à 0,01 point. Cela tient pour partie au fait que la taille des ménages en nombre d'actifs a peu évolué. Deux effets se compensent : il y a de plus en plus de personnes seules et de familles monoparentales, mais de moins en moins de couples monoactifs.

Sur le même modèle, on peut calculer la part théorique des ménages qui sont entièrement au chômage. La probabilité pour qu'un ménage soit complètement au chômage s'écrit alors : $\hat{c}_m = c^n$ où c est le taux de chômage individuel, et n le nombre d'actifs dans le ménage.

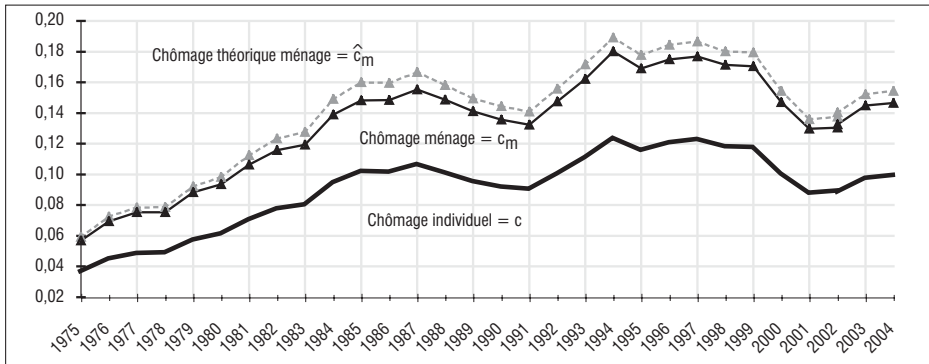
L'écart entre taux théorique et taux réel se mesure alors avec :

$$\text{Écart}' = \hat{c}_m - c_m = \sum_n \text{poids}_n \left[\left[1 - (1 - c)^n \right] - c_m \right]$$

Où c est le taux de chômage individuel,
 n le nombre d'actifs dans le ménage
 c'_m la proportion de ménages entièrement au chômage

Graphique 3

Passage du chômage des individus au chômage des ménages :
 rôle de l'effet mécanique



Note : c_m est le taux de chômage observé des ménages, \hat{c}_m la situation théorique dans laquelle le chômage touche les personnes indépendamment du ménage dans lequel ils vivent.

Source : Insee enquêtes sur l'Emploi.

Champ : Ensemble des ménages comportant au moins une personne active.

L'écart entre la part théorique de ménages touchés par le chômage et la part réellement observée est toujours positif : la proportion de ménages touchés par le chômage est toujours inférieure à la proportion théorique, quelles que soient les phases conjoncturelles. Il y a donc une concentration du chômage au sein de certains ménages.

Cependant, cette **concentration suit le cycle de l'emploi** (cf. graphique 4). En effet, quand le chômage augmente entre 2001 et 2004, l'écart entre le taux théorique et le taux réel s'accroît : les nouveaux chômeurs appartiennent plutôt à des ménages déjà touchés par le chômage.

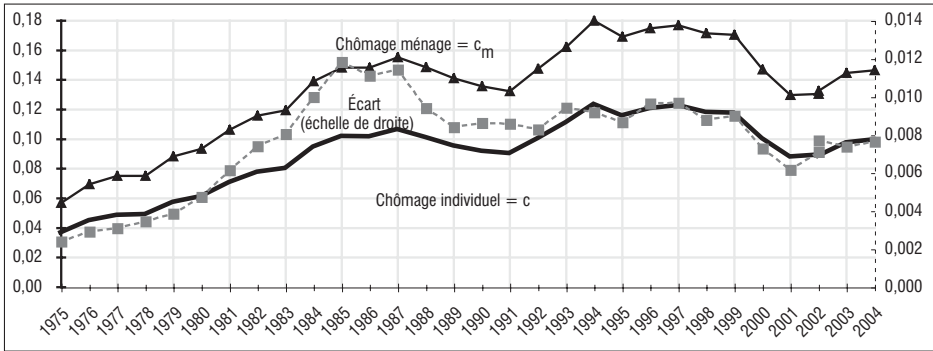
Inversement, quand le chômage diminue sur la période 1997-2001, l'écart entre le taux théorique et le taux réel baisse : ceux qui retrouvent un emploi sont plutôt

dans des ménages qui continuent d'être touchés par le chômage (il y a donc moins de concentration du chômage).

On peut faire la même chose pour les ménages entièrement touchés par le chômage : dans quelle mesure la part observée de ménages entièrement touchés par le chômage s'écarte-t-elle de la situation théorique dans laquelle le chômage touche les individus indépendamment du ménage dans lequel ils vivent (cf. encadré 3) ? Ce qui revient à voir **dans quelle mesure le chômage au niveau des ménages dépend de la conjoncture du chômage individuel**. En effet, comme pour le taux précédent, l'impact de la déformation de structure de la taille des ménages est très faible.

Graphique 4

Passage du chômage des individus au chômage des ménages : les écarts hors effet mécanique



Source : Insee, enquêtes sur l'Emploi.

Note : L'écart est la différence la situation théorique (\hat{c}_m) et la situation observée (c_m).

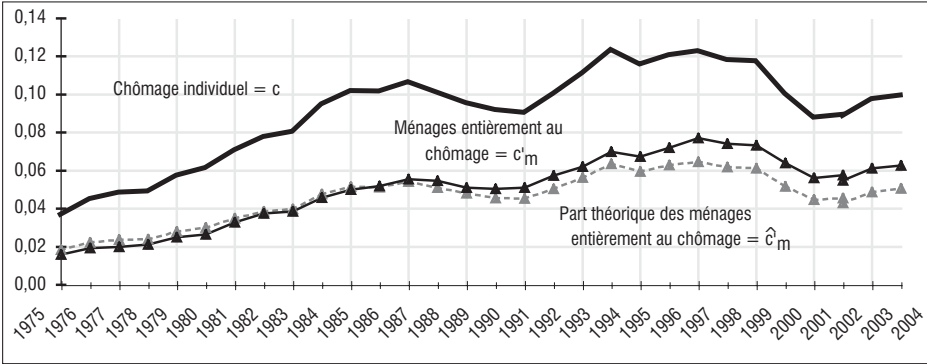
On constate alors que la proportion réelle a progressé plus vite que la proportion théorique. En 2004 et sur toute la période récente, la part de ménages dont tous les actifs sont chômeurs est même plus importante que si leur situation vis-à-vis de l'emploi ne dépendait pas de leur situation familiale (cf. graphique 5).

Un écart entre taux théorique et taux réel négatif et élevé en valeur absolue reflète une situation de concentration du chômage. Or cet écart n'a cessé de diminuer depuis le milieu des années 1980 (cf. graphique 6). Il est négatif depuis 1986, en baisse jusqu'en 1997, stable ensuite. La concentration du chômage au sein de certains ménages s'est donc accrue.

Peu lié aux aléas conjoncturels, cet écart évolue en partie du fait des changements dans la composition des ménages : davantage de ménages ne comptent qu'un seul actif, or les ménages avec un seul actif ont un taux de chômage plus élevé que la moyenne, **donc de plus en plus de ménages sont entièrement touchés par le chômage**.

Graphique 5

Passage du chômage des individus aux ménages entièrement au chômage : rôle de l'effet mécanique

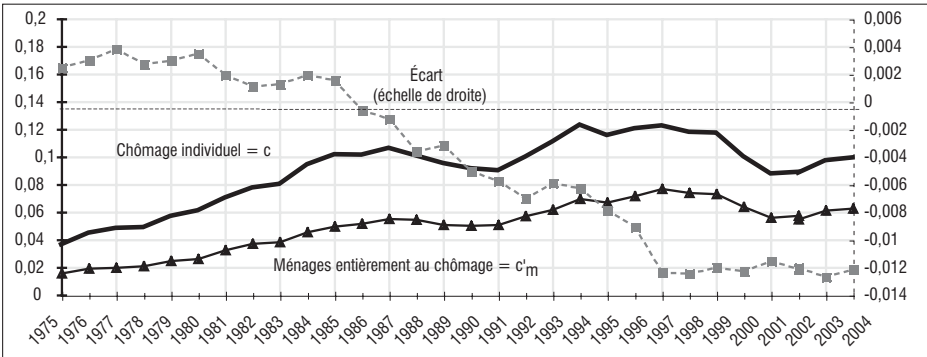


Source: Insee, enquêtes sur l'Emploi.

Champ: Ensemble des ménages comportant au moins un actif.

Graphique 6

Passage du chômage des individus aux ménages entièrement au chômage : les écarts hors effet mécanique



Source: Insee, enquêtes sur l'Emploi.

Champ: Ensemble des ménages comportant au moins un actif.

Il est possible de décomposer l'écart entre taux théorique et taux réel suivant la taille des ménages (au sens du nombre d'actifs). On observe alors quels ménages contribuent le plus au phénomène de concentration du chômage.

Les ménages avec un seul actif ont un taux de chômage plus élevé que le taux de chômage individuel⁸ en moyenne en 2004 (11,9 % contre 9,9 %). Leur situation s'est surtout détériorée entre le milieu des années 1980 et 1998 : en 1985, l'écart entre taux théorique et taux réel est de + 1,2 point, et en 1998 ce même écart est de -1,9 point. Depuis, la situation semble s'être stabilisée.

8. Qui correspond au taux théorique pour les ménages d'un seul actif.

La proportion de ménages où il y a deux actifs chômeurs est légèrement supérieure au niveau attendu, mais l'écart avec le niveau prévisible, par le seul taux de chômage individuel, reste relativement stable. Ainsi, en 2004, 1,6 % des ménages avec deux actifs étaient entièrement touchés par le chômage au lieu des 0,99 % attendus. Au sein des ménages biactifs, on observe donc une concentration du chômage, mais pas plus qu'il y a trente ans.

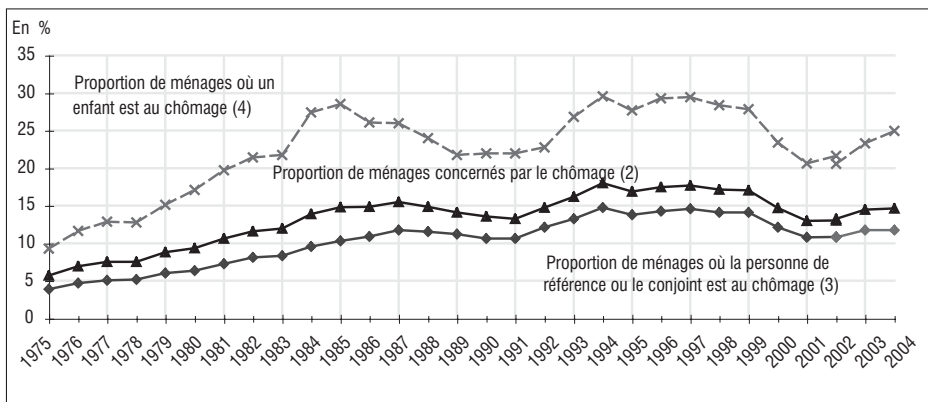
Qui est touché : les « parents » ou les « enfants » ?

Au sein des ménages, les actifs peuvent être soit la personne de référence et son éventuel conjoint, soit les enfants. Or on peut se demander si tenir compte des enfants ne perturbe pas, du moins en partie, les résultats précédents. En effet, les enfants sont en général de jeunes actifs plus sensibles aux aléas conjoncturels de l'emploi. De plus la cohabitation avec leur(s) parent(s) est souvent liée à leur situation vis-à-vis de l'emploi.

La proportion de ménages concernés par le chômage d'un enfant actif est nettement plus élevée que la proportion de ménages touchés par le chômage en général (25 % contre 14,7 % en moyenne en 2004, cf. graphique 7). Plusieurs facteurs jouent, mais l'on peut supposer que les jeunes chômeurs resteront chez leurs parents et attendront leur premier emploi pour quitter le domicile familial. Ainsi, lorsque les enfants actifs sont chez leurs parents, il y a plus de chances qu'ils soient au chômage.

Graphique 7

Proportion de ménages où l'un des conjoints est chômeur/où un enfant est chômeur



(3) Ensemble des ménages comportant au moins l'un des conjoints actif.

(4) Ensemble des ménages comportant au moins un enfant actif.

Source : Insee, enquêtes sur l'Emploi.

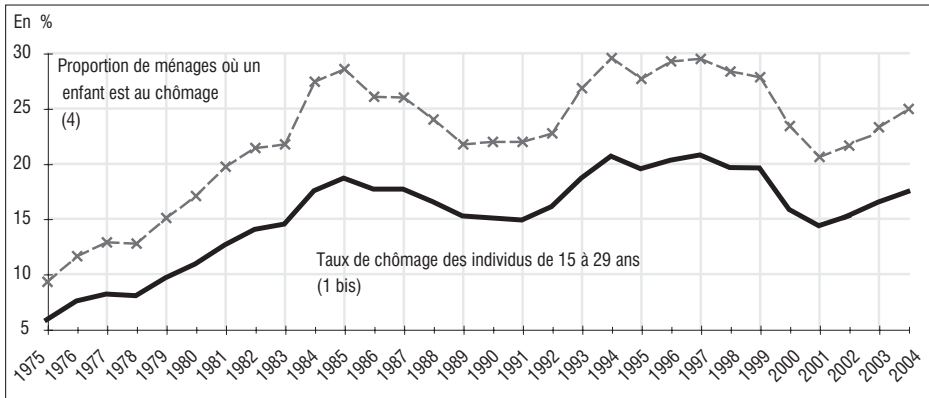
Champ : (2) Ensemble des ménages comportant au moins une personne active.

D'autre part, les évolutions de la proportion de ménages concernés par le chômage d'un enfant sont nettement plus contrastées que celle du taux de chômage

individuel et se rapprochent davantage de l'évolution du taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans (cf. graphique 8). Lors des phases de retournement conjoncturel, les demandes d'emploi des jeunes réagissent plus vivement et plus précocement que celles des autres actifs : en 1997, ils ont ainsi été les premiers bénéficiaires de la baisse du chômage ; en revanche, dès 2002, ils sont fortement touchés par la remontée du chômage.

Graphique 8

Les ménages touchés par le chômage des enfants et les chômeurs de moins de 30 ans



Source : Insee, enquêtes sur l'Emploi.

Champ : Ensemble des ménages (4) comportant au moins un enfant actif et (1 bis) actifs de 15 à 29 ans.

Les évolutions sur le marché du travail peuvent également jouer de manière indirecte sur la composition des ménages : on observe ainsi, entre 1994 et 2001, une baisse de la proportion de couples avec enfant(s) de 4 points et une hausse correspondante de la proportion de personnes seules ou de couples sans enfants. En période favorable du point de vue de l'emploi, il est probable que le départ des jeunes du domicile de leurs parents soit un peu moins tardif.

On peut dès lors se demander ce qu'il advient de la concentration du chômage observée précédemment si l'on ne tient pas compte des enfants présents dans le ménage.

Chômage de la personne de référence du ménage et de son éventuel conjoint

Pour éliminer l'effet « enfants », les graphiques suivants s'intéressent uniquement à la situation vis-à-vis de l'emploi de la personne de référence et de l'éventuel conjoint. On ne tient donc plus compte des enfants actifs. Un ménage touché par le chômage est alors un ménage dont la personne de référence et/ou son éventuel conjoint actif est touché par le chômage. Pour une personne seule ou une famille

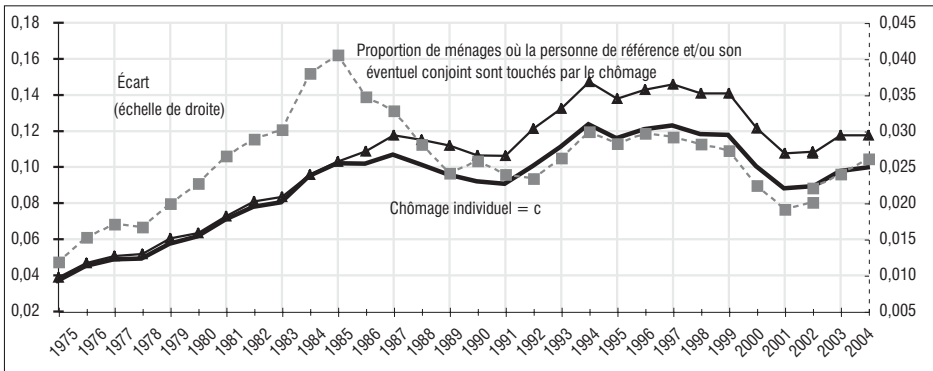
monoparentale, le ménage sera donc au chômage si la personne de référence (*i.e.* la personne seule ou le parent) est au chômage. Dans le cas de couples, il pourra également s'agir du conjoint de la personne de référence.

En moyenne, en 2004, seuls 11,8 % des ménages sont concernés par le chômage de la personne de référence ou de son éventuel conjoint, contre 14,7 % si on tient compte de tous les actifs. Le taux théorique est lui de 14,3 %, soit un écart de 2,5 points entre la situation réelle et la situation où les conjoints sont touchés par le chômage indépendamment du ménage dans lequel ils vivent (*cf.* graphique 9). À la même date, sur l'ensemble des ménages, l'écart n'est que de 0,8 point. On observe donc une plus forte concentration de l'emploi quand on ne tient pas compte de l'activité des enfants.

En revanche, comme pour l'ensemble des actifs, la part des ménages touchés par le chômage de la personne de référence et/ou de son éventuel conjoint suit les évolutions cycliques du chômage individuel : ainsi elle était de 10,8 % en 2001 et de 14,7 % en 1994. De plus, l'écart entre taux théorique et taux réel suit aussi le cycle de l'emploi.

Graphique 9

L'écart entre chômage individuel et chômage des conjoints



Source : Insee, enquêtes sur l'Emploi.

Champ : Ensemble des ménages comportant au moins l'un des conjoints actif.

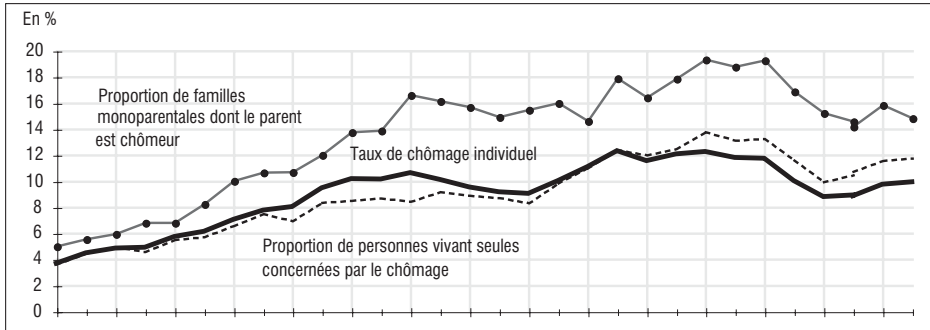
Le chômage ne touche pas chaque type de ménage de la même façon

Les différents types de ménages (personnes seules, familles monoparentales, etc.) auxquels appartiennent les individus ne sont pas touchés de la même façon. Dans une famille monoparentale, le taux de chômage du parent est de 14,8 % en 2004 (*cf.* graphique 10). Ces ménages sont même plus touchés que les couples avec deux actifs pour lesquels le taux de chômage est légèrement supérieur à 12 %, alors qu'ils ne comptent qu'un seul actif. Depuis le début des années 1990, les per-

sonnes vivant seules ont un taux de chômage également plus élevé que le taux de chômage individuel : en moyenne, en 2004, il est de 11,8 %.

Graphique 10

Chômage des personnes seules et des familles monoparentales



Source : Insee, enquêtes sur l'Emploi.

Champ : Ensemble des ménages de personnes seules et de familles monoparentales dont la personne de référence est active.

En revanche, la présence d'enfants de moins de 25 ans (qu'ils soient actifs ou non) au sein des couples n'a pas un impact important sur la probabilité des parents d'être touchés par le chômage. Entre 1975 et 1991, le risque de chômage dans un couple était plus important s'il n'y avait pas d'enfants dans le ménage. Mais, depuis le début des années 1990, les taux de chômage des couples avec ou sans enfants suivent les mêmes évolutions et sont très proches en niveau.

Cette étude montre que le chômage au niveau des ménages, même s'il est en partie influencé par la conjoncture de l'emploi, s'est concentré au cours des trente dernières années dans certains ménages. La composition des ménages (telle que la présence d'enfants actifs) influence cette concentration, mais aussi le type de ménages. Mais l'augmentation du nombre de familles monoparentales (particulièrement à risque) explique-t-elle cette concentration du chômage ? Cela constitue une piste d'explication ; pour autant, la déformation de la structure des ménages n'a qu'un impact modéré : entre 1975 et 2002, le taux de ménages entièrement au chômage a progressé de 4,7 points, dont seulement 0,7 point est imputable à cette déformation. D'autres facteurs peuvent intervenir. Ainsi, une progression de l'homogamie sociale en termes de diplôme pourrait expliquer une plus forte concentration du chômage, ou encore l'âge des personnes actives d'un ménage. Néanmoins, les travaux similaires menés par Gregg et Wadsworth (2004) sur l'emploi et le non-emploi montrent qu'en tenant compte de l'âge, du sexe, du diplôme et de la région des personnes composant chaque ménage, il reste toujours une part inexpliquée de ce phénomène de concentration. Ces travaux ne prennent en compte que des variables observables dans nos enquêtes. Des facteurs inobservables peuvent également intervenir. Ainsi qu'en est-il de l'influence du lien social ? Avoir un conjoint qui travaille aide-t-il à trouver un emploi de par les contacts que cela permet avec le

monde du travail? Cela pourrait-il, à l'inverse, inciter le conjoint à chercher avec moins d'insistance un emploi si les revenus du ménage sont suffisants? Les données disponibles ne permettent pas de mesurer l'impact de tels facteurs et des investigations supplémentaires seraient nécessaires pour mesurer la part respective de ces différents phénomènes explicatifs.

Bibliographie

- ATTAL-TOUBERT K., DEROSIER A. (2005), « Enquête sur l'emploi 2004 - Le chômage augmente légèrement malgré la reprise de l'emploi », *Insee Première*, Insee, n° 1009, mars.
- BRUNET F., GOUX D., THIESSET C. (2001), « Le chômage au sein des ménages », *Insee Première*, Insee, n° 775, mai.
- BREUIL-GENIER P., HOURRIEZ J.-M., LOLLIVIER S. (2004), « Impact du non-emploi sur les revenus et la pauvreté : l'influence de l'hétérogénéité individuelle inobservable », *Économie & Prévision*, Direction de la Prévision, n° 166.
- CRISTOFARI M.-F., LABARTHE G. (2001), « Des ménages de plus en plus petits », *Insee Première*, Insee, n° 789, juillet.
- DOLLE M. (2005), « Chômage, précarité, pauvreté : quels liens ? quelle politique ? », *Regards sur l'actualité*, n° 311, mai.
- DREES (2000), « Mesurer les inégalités : de la construction des indicateurs aux débats sur les interprétations », ministère de l'Emploi et de la Solidarité, coll. « Ouvrage de la MiRe »
- ECHÉVIN D., PARENT A. (2002), « Les indicateurs de polarisation et leur application en France », *Économie & Prévision*, Direction de la Prévision, n° 155.
- GREGG P., WADSWORTH J. (1996), « More work in fewer households ? », in Hills J. (éd.), *New Inequalities*, Cambridge University Press, Cambridge.
- GREGG P., WADSWORTH J. (2004), « Two side to every story : Measuring the polarisation of work », *Discussion Paper series*, Royal Holloway College, University of London, n° 2004-03, January.
- HOURRIEZ J.-M. (2001), « Avoir un emploi et être pauvre. Bas salaires, sous-emploi et chômage, quels liens avec la pauvreté », *France portrait social*, coll. « Références », Insee.
- INSEE (2003), « La nouvelle enquête sur l'emploi, l'activité et le chômage », *Économie et statistique*, n° 362.
- MURAT F., ROTH N. (2001), « Exploration autour des liens entre chômage et pauvreté », *Les Travaux de l'Observatoire*,
- RAVEL C. (2005), « 1975-2002 : la part des ménages sans emploi a doublé », *Insee Première*, Insee, n° 998, janvier.
- RAVEL C. (2005), « La polarisation de l'emploi au sein des ménages », *Document de travail*, Insee, à paraître.